

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juillet 2020 A 18 HEURES 30
Salle des Fêtes « Emilien VENTRE »

ORDRE DU JOUR

- Centre de loisirs : Approbation de l'avenant n°3 au règlement intérieur
- Alimentation en eau brute chemin du Défend : Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes à intervenir avec la Société du Canal de Provence
- Questions diverses